Nos espaces

Qu’ils soient physiques ou virtuels, ces lieux favorisent **le partage de pratiques et la diversité des approches**. Ils développent les interactions sociales et soutiennent la réussite et l’engagement de toutes et tous.

Ces espaces pédagogiques sont conçus pour accompagner les enseignements et les apprentissages. Ils permettent de **tester de nouvelles méthodes pédagogiques** et de **favoriser l’immersion, la créativité et l’inclusion**.

Certains espaces relèvent de la dynamique des tiers-lieux : des environnements qui rassemblent des personnes, des compétences et des pratiques venant d’horizons différents et enrichissants les uns pour les autres. Ils se caractérisent par leur accessibilité, leur convivialité et leur capacité à **stimuler l’intelligence collective**. Si chaque tiers-lieu a sa singularité, tous ont en commun de favoriser la créativité, l’initiative, le partage et parfois, le développement de projets.

Télécharger la charte des tiers-lieux de l'Université Rennes 2

Transcription de la charte des tiers-lieux de l'Université Rennes 2

A la croisée d’un espace dans le campus et d’une communauté d’usagères et d'usagers y menant des actions, le tiers-lieu est un espace facilitant collaboration, inclusion et accessibilité. À travers ces espaces, l’Université Rennes 2 s’engage également à la diffusion et l’apprentissage des savoirs permettant la capacitation individuelle.

- **Accessibilité**
  Le tiers-lieu est un espace ouvert à tous types d'usagères et d'usagers (étudiants, habitants, personnels, enseignants) dont les projets communs sont médiatisés, facilités, encouragés, accompagnés.
- **Inclusion**
  Le tiers-lieu valorise le vivre-ensemble, favorise l'émergence de communautés actives et évolue en prenant en compte la parole et les avis de toutes ses usagères et tous ses usagers.
- **Collaboration**
  Le tiers-lieu est un espace de ressources, d'expérimentation et de partage de pratiques favorisant la mise en commun de savoirs, de compétences, d'outils et de méthodes créatives. Il permet ainsi d'éveiller une dynamique de mise en réseau d'actrices et d'acteurs.
- **Capacitation**
  Le tiers-lieu donne les clés pour se construire soi-même par les actions des tiers-lieux. Offrir au public l'ouverture d'esprit et la conscientisation nécessaire pour prendre part à des sujets sciences et société et à être en capacité d'agir au sein d'un collectif.
- **Diffusion**
  Le tiers-lieu crée un lien société-université en favorisant l'interdisciplinarité et la diffusion des savoirs. Les tiers-lieux de l’Université Rennes 2 ont un rôle médiateur dans l'élaboration de communautés apprenantes en tant que vecteurs de création, de structuration et de transmission des savoirs vers tous les publics.
- **Apprentissage**
  Le tiers-lieu met en pratique des savoirs et facilite l’apprentissage par des expérimentations concrètes et localisées. Les tiers-lieux de l’Université Rennes 2 forment un terrain d'apprentissage expérientiel individuel ou collectif.